



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU
MARDI 29 JANVIER 2013
18 HEURES 30**

PP/MG

N° 001465

Service des Finances
- Budget 2013 -
Section
d'investissement -
Ouverture de crédits
en application de
l'article L.1612.1 du
C.G.C.T.

Affiché le :

Le mardi 29 janvier 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Caroline ALLENE, Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Caroline ALLENE est nommée Secrétaire.

Le conseil est informé qu'en application de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le budget n'est pas adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, dont les échéances antérieures au vote du budget peuvent être mandatées.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir les crédits sur les programmes suivants :

Programme 2001 – Matériel de voirie

Article 2152 – Installations de voirie : 15 000 € (barrières)

Programme 2007 – Eclairage public illuminations

Article 21538 – Réseaux éclairage public : 3 000 € (Parking Camille Pelletan)

Programme 2009 – Bornes électriques cours Lauze de Perret

Article 21534 – Réseaux d'électrification : 240 000 €(bornes forains)

Programme 2060 – Irrigation défense incendie

Article 2315 – Travaux : 25 000 €(borne incendie Madeleine)

Programme 2081 – Equipements quartiers ville

Article 2121 – Plantations d'arbres : 25 000 €(platanes quartiers)

Programme 3000 – Espaces verts

Article 21578 – Outillage de voirie : 7 800 €(matériel désherbage)

Programme 4100 – Equipements écoles 1^{er} degré

Article 2313 – Travaux : 55 000 €(salle hygiène la Colline)

Soit un total de 370 800 Euros.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve l'ouverture de crédits sus mentionnés en application de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dit que ces montants seront inscrits au budget principal de la commune pour l'exercice 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**